

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [mghellab-csslaval-gouv-qc-ca](https://www.cadre21.org/membres/f9eb0176b70cdd8608bf3ac0)

<https://www.cadre21.org/membres/f9eb0176b70cdd8608bf3ac0>

Date d'obtention : 2025-10-10 15:16:12

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Je retiens de la méthode sexto ainsi que l'utilisation de la trousse texto est un bon outil qui nous permet d'agir rapidement auprès de la victime impliquée dans une situation de sextage chez les adolescents

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Cette formation va m'outiller afin de mieux intervenir auprès des élèves victime de sextage.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Écoute actif, ne pas divulguer les images. protéger la victime, expliquer le risque de partage des images et bien sûr informer la direction de la situation.